

L'ozone s'installe progressivement à l'amorce de la saison estivale

Informations

- **Publications :** [Le bilan Air PACA de 2015.](#)
- Découvrez les [publications et les chroniques du site internet d'Air PACA](#) : [Les Plans de déplacements des établissements scolaires \(PDES\) et des administrations \(PDA\)](#), [Pesticides en PACA](#), [Baisse régionale des émissions de polluants et de GES mais des disparités locales](#), [Pédaler c'est rouler pour la qualité de l'air](#), [Mesures du black carbon Bilan 2014 – 2015](#), [Qualité de l'air et activités maritimes...](#)
- Choisissez [votre abonnement aux informations « air »](#) (information communale, régionale, quotidienne, hebdomadaire).
- **Aucune plainte odeur** recensée en mai dans les deux territoires Alpins.
Pour enregistrer une plainte : www.sro-paca.org - Rubrique « Signalez une gêne » ou via l'application [Signalement Air](#).

Qualité de l'air moyenne dans le 04 et bonne dans le 05

Les indices de **qualité de l'air moyens** sont présents près de **60 % du temps dans le département des Alpes-de-Haute-Provence** et **40 % du temps dans les Hautes-Alpes**.

Aucun phénomène de pollution lié aux particules n'a été observé dans ces deux territoires, ni dans l'ensemble de la région PACA au cours du mois de mai. Par contre, les phénomènes de vent de sable au niveau de la queue de retenue du lac de Serre-Ponçon ont occasionné des gênes localisées.

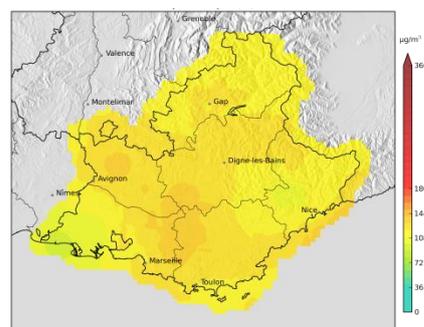
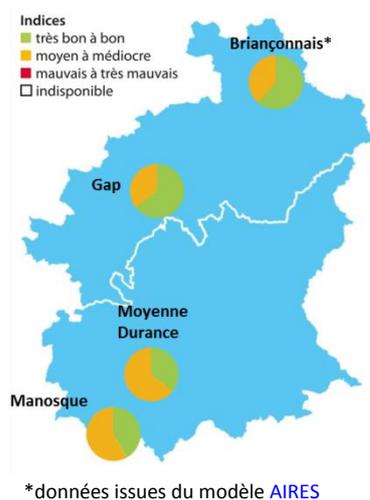
Les niveaux en ozone sont en hausse par rapport au mois précédent et sont à l'origine des indices moyens à médiocres observés en mai. Les niveaux en ozone les plus élevés sont observés dans les Alpes-de-Haute-Provence, territoire plus méridional.

Aucun épisode de pollution

Le **seuil d'information-recommandations en particules n'a pas été dépassé ce mois-ci dans les territoires.**

Aucun épisode de pollution à l'ozone n'a été observé en mai dans ces deux territoires.

[Que faire lors d'un épisode de pollution ? Les bons gestes](#)



Maximum horaire en ozone le 18 mai 2016
[visualisez la carte régionale](#)

Retrouvez les bilans mensuels dans les [publications](#) du site internet www.airpaca.org
Si vous souhaitez vous abonner ou vous désabonner, [contactez-nous en cliquant ici.](#)



contact.air@airpaca.org

Siège social
146, rue Paradis - « Le Noilly Paradis »
13294 Marseille Cedex 06
Tél. 04 91 32 38 00 - Fax 04 91 32 38 29

Établissement de Martigues
Route de la Vierge
13500 Martigues
Tél. 04 42 13 01 20 - Fax 04 42 13 01 29

Établissement de Nice
333, Promenade des Anglais
06200 Nice
Tél. 04 93 18 88 00 - Fax 04 93 18 83 06

www.airpaca.org